



L'UNIVERSITE CADI AYYAD
en Partenariat avec
F2MS, ASTH et ASBL 3^{ème} œil

ORGANISE :

Le deuxième colloque international sur l'économie sociale et solidaire,

SOUS LE THEME:

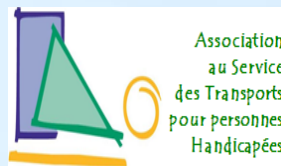
Repenser l'action publique du handicap : Mobilité solidaire

18 Décembre 2017

Faculté de Droit de Marrakech

19 Décembre 2017

Faculté des Lettres et Sciences Humaines



Note de présentation

Contexte :

Conscients de l'ampleur des déficits accumulés dans le domaine social et les risques qu'ils induisent sur le projet sociétal de développement humain ambitionné par le pays, les pouvoirs publics au Maroc ont mené depuis la fin des années 1980 une action sociale plus active. Ce volontarisme politique en matière d'action sociale a été couronné par le lancement par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, en 2005, de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH). Cette initiative constitue à la fois un ambitieux programme d'action sociale et un cadre de référence pour une nouvelle philosophie de la politique sociale de proximité, basée sur la recherche de la convergence et la territorialisation de l'action publique. Ce saut qualitatif dans l'action publique en matière de lutte contre les vulnérabilités sociales a été consolidé par l'adoption de stratégies sectorielles inclusives (éducation, santé, handicap...) et par la mise en place du fond national de cohésion sociale.

Ce positionnement du social au sommet de l'agenda politique et le changement d'approche des pouvoirs publics qui l'accompagne s'expliquent par au moins trois raisons complémentaires : (i) la persistance d'importants déficits sociaux à combler; (ii) la croissance continue de la demande des services sociaux induite par les changements sociétaux liés au déclin du rôle des dispositifs traditionnels de solidarité (famille et communauté) et les contingences imposées sur le développement et l'extension des dispositifs modernes portés par l'Etat ; (iii) la prise de conscience que les défis de rattrapage de déficits sociaux et de gestion prospective de la demande sociale ne peuvent être relevés par la seule action des pouvoirs publics aussi ambitieuse soit elle. En effet, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques et de croissance rapide de la demande, l'implication de tous les acteurs devient une nécessité et un choix stratégique.

Cette nouvelle approche a permis de mobiliser plus de ressources financières et d'assurer l'implication des bénéficiaires et des acteurs à différents niveaux dans le cadre de nouvelles formes de partenariat liant les pouvoirs publics (Administration générale et collectivités territoriales), le secteur privé, la société civile et la coopération internationale. Les progrès réalisés sont considérables et sont tangibles au niveau de l'extension de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, habitat décent, travail, transport).

Pendant, malgré ces progrès indéniables, les défis à venir restent considérables. Tout en continuant à mettre l'accent sur les progrès quantitatifs d'extension de l'offre, l'action sociale est appelée à intégrer de façon structurelle la dimension qualitative notamment en termes de qualité et de pérennité des services produits et de l'équité dans l'accès à ces services.

Plus que pour toute autre catégorie vulnérable, l'intégration socio-économique des personnes en situation de handicap exige une politique publique holistique intégrant les dimensions quantitative et qualitative. Cette exigence interpelle l'action publique en matière du handicap tant au niveau de sa conception qu'au niveau des modalités de sa mise en œuvre. Le schéma conceptuel sur lequel est basée la politique publique en matière du handicap permet-il cette approche intégrée ? Les conditions réelles de mise en œuvre de cette politique sont-elles compatibles avec l'approche intégrée ? Faut-il repenser cette action publique et ses modalités de mise en œuvre ? Si oui, comment ?

Pour débattre de ces questions et contribuer au débat publique visant à informer la décision publique en matière du handicap, le laboratoire 'Innovations, responsabilité et développement durable' (INREDD) de l'Université Cadi Ayyad co-organise, à Marrakech le 18 et 19 décembre 2017, avec ses trois partenaires associatifs¹ un colloque international sur la mobilité solidaire. Ce colloque

¹ Fondation d'appui à la mobilité des personnes en situation de handicap dans la région de Marrakech-Safi (F2MS), Maroc

s'inscrit dans la continuité du premier colloque franco-marocain sur l'économie sociale et solidaire organisé à Marrakech en avril 2010 sur la thématique du rôle de l'économie sociale dans l'intégration des personnes à besoins spécifiques.

Objectif global du colloque

Le colloque se veut un moment fort de recherche-action et d'échanges pour renforcer la performance de l'action publique en matière du handicap. Il vise à réunir tous les acteurs territoriaux concernés par l'action publique en matière du handicap et engager un débat multi-partenarial sur la mobilité solidaire en tant que levier d'intégration et de convergence de la politique publique dans ce domaine. Le but de ce débat est de procéder à une lecture critique de l'action publique actuelle, d'évaluer les projets pilotes innovants et de proposer des pistes concrètes pour l'amélioration de la performance de l'action publique en faveur de l'inclusion socio-économique des personnes en situation du handicap dans le contexte du Maroc et plus particulièrement dans le contexte de la région de Marrakech-Safi.

Objectifs spécifiques du colloque

Le handicap est un fait structurel dans toute communauté. De ce fait, sa prise en charge devrait être beaucoup plus du ressort de la sphère publique (action publique) que de la sphère privée (famille). La portée et la qualité de cette prise en charge collective constituent des indicateurs objectifs sur le degré d'inclusion et d'équité de la politique publique. En d'autres termes, la place accordée par la société au handicap renseigne sur la sincérité des discours politiques et la véracité des représentations sociales. En effet, une société est d'autant plus juste et équitable qu'elle se donne les moyens d'intégrer ses membres les plus vulnérables au premier rang desquels se trouvent les personnes en situation du handicap.

Une prise en charge de qualité devrait se traduire par une amélioration de la mobilité de la personne en situation de handicap dans toutes les sphères de sa vie sociale (chez lui, à l'école, dans l'espace public, sur le marché du travail). L'action publique devrait agir de manière intégrée sur toute la chaîne de valeurs des services facilitant cette mobilité. Selon le cas, la personne en situation de handicap aura besoin d'être aidée pour se mouvoir dans son espace privé, pour se déplacer dans l'espace public, pour fonctionner dans les établissements de qualification et de formation et pour accéder et évoluer sur le marché du travail.

Partant de ces éléments et du contexte marocain, l'amélioration de la performance de l'action publique en matière du handicap exige la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

➤ **Améliorer/consolider la sensibilisation** des acteurs concernés par la prise en charge du handicap à commencer par les enseignants, les étudiants, les élus des collectivités territoriales, les parlementaires, les chefs de services extérieurs, les professionnels, les associations, les familles et les personnes en situation du handicap. Il s'agit ici d'œuvrer pour l'évolution des mentalités et des appréhensions sociales négatives du handicap.

➤ **Renforcer l'action publique** par la production des services d'appui et d'accompagnement qui couvrent toutes les étapes du parcours de prise en charge de la personne en situation de handicap en vue de son insertion socio-professionnelle (Autonomisation dans l'espace privé, accessibilité architecturale, mobilité pour accéder aux services de base tels l'éducation, la santé, loisirs et accompagnement sur le marché du travail.

➤ **Produire la connaissance contextualisée et multidisciplinaire** sur le handicap dans le contexte marocain et particulièrement dans le contexte de la région de Marrakech-Safi : Cela passe par l'encouragement de la formation et de la recherche sur le handicap et la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de l'action publique.

➤ **Repenser l'action publique** dans une démarche innovante pour pouvoir agir de manière intégrée sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du processus de prise en charge et d'encadrement de la personne en situation de handicap. Le défi ici est d'asseoir, au niveau territorial et dans un cadre partenarial, un espace d'incubation des projets sociaux qui offre le cadre nécessaire pour concevoir,

mettre en œuvre des pilotes et généraliser des projets qui produisent ces services dans une logique d'appropriation, de pérennisation et professionnalisme.

Axes de travail

Les objectifs spécifiques ci-dessus structurent le programme de travail du colloque. Chaque objectif spécifique constitue un axe de réflexion qui sera débattu sous forme d'un panel selon le schéma suivant :

- A.** Diagnostic de la situation actuelle ;
- B.** Leçons apprises de l'action au niveau national et international ;
- C.** Propositions pour l'action publique.

En marge de ce programme de travail, le colloque sera l'occasion d'échanges culturels par l'organisation d'un stand de produits de l'artisanat des coopératives de femmes en situation de handicap et des expositions des productions artistiques des enfants en situation de handicap.

Comité scientifique	Comité d'organisation
Mme Fatima Arib (Faculté de Droit) Mme Samia Berrada-Hmima (Faculté de Sciences et Techniques) M. Mohammed Bougroum (Faculté de Droit) Mme Fatima Zohra Iflahen (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) Mme Khadija Zahi (Faculté des Lettres et Sciences Humaines)	M. Lahcen Ait Daoud (Faculté de Droit) Mme Fatima Ez-Zahra Benkhallouq (Faculté de Langue Arabe) Mme Samia Berrada-Hmima (Faculté des Sciences et Techniques) M. Mohammed Bougroum (Faculté de Droit) M. Abdellah Dourayi (Ecole Nationale des Sciences Appliquées) Mme Fatima Zohra Iflahen (Faculté des Lettres et Sciences Humaines)

Programme provisoire

Version du 11/12/2017

Lundi 18 Décembre 2017

8h00-9h00	Accueil des participants
9h00-10h00	<p style="text-align: center;">Séance d'ouverture</p> <p>Maitresse de cérémonie : Mme Fatima Zohra Iflahen (UCA, F2MS)</p> <p>Mots d'ouverture (Président de l'Université, Doyen de la FSJESM, Doyen FLSHM, Doyen de la FST, Présidente 3^{ème} Œil, Président F2MS, Président ASTH)</p>
10h00-11h00	<p style="text-align: center;">Séance plénière :</p> <p>Modérateur : M. Mohammed Bougroum (UCA et F2MS) Rapporteurs : Mme Khadija Zahi (UCA, F2MS)</p> <p>Conférence inaugurale : Regards croisés sur l'éducation et le handicap</p> <p>M. Alain Eyckerma (ASBL 3^{ème} Œil) M. Hamid Ait Ouznague (F2MS)</p> <p>Débat</p>
11h00-11h30	<p style="text-align: center;">Pause-café</p> <p style="text-align: center;">Visite du Centre IDMAJ</p>
11h30-12h30	<p>Panel 1 : Informer, sensibiliser et faire évoluer les attitudes et les perceptions / plaidoyer</p> <p>Modératrice : Mme Samia Berrada-Hmima (UCA et RUMI) Rapporteur : M. Abdellah Dourayi</p> <p>M. Mohammed Youbi Idrissi (Université Abdelmalek Essaadi, RUMI) (TBC) Mme Rajae Jebbour (3^{ème} œil, Belgique) M. Said Oumassou (F2MS) (TBC) Mme Geneviève Delwarte (Univ Mons, Belgique) M. Abdellatif Faiz (Handi Carrefour) (TBC) Mme Daria Mezdaoui (Association Malaika) (TBC)</p> <p>Débat</p>
12h30-13h30	<p>Panel 2 : Renforcer l'action publique dans le domaine de l'éducation et l'insertion professionnelle</p> <p>Modérateur : Mme Fatima Zohra Iflahen (F2MS) Rapporteur : Mme Malika Marabi (UCA)</p> <p>Académie Régionale de l'Education et de la Formation (TBC) Coopérative Idmaj Ministère de l'Emploi et l'Insertion Professionnelle / OFPPT (régional) (TBC) Centre National Mohammed VI des Handicapés ANAPEC/INDH/ADS (TBC) Conseil Régional des Droits de l'Homme 5TBC)</p> <p>Débat</p>

13h30-15h30	<p>Pause déjeuner</p> <p>Visite de l'exposition</p>
15h30 – 16h30	<p>Panel 3 : Renforcer l'action publique : Santé, Mobilité, inclusion Modérateur : M. Ahmed Ouaghad (F2MS) Rapporteur : Mme Fatima Ez-zahra Benkhallouq (FLA)</p> <p>M. Abdelkarim El Khatib (Conseil de ville) 5BC) Mme Zoubida Rouijel (Conseil régional MS) M. Fettah Haddani (RBC) M. Fahd Kamal (Entraide nationale) (TBC) M. Bouchta Aqdimir (F2MS) Prof. Med Khalid Choulli (UCA) Dr Khalid Zenjari (Ministère de la santé) (TBC)</p> <p>Débat</p>
16h30 – 17h30	<p>Panel 4 : Renforcer la capacité des acteurs institutionnels / Repenser l'action publique et Produire la connaissance Modérateur : Mme Fatima Arib (UCA) Rapporteur : M. Lahcen Ait Daoud (UCA, Idmaj), Mlle Monia Al Azali (UCA, F2MS)</p> <p>M. Ahmed Ouaghad (F2MS) Mme Fatiha Sahli (UCA) (TBC) M. Mohammed Bougroum (UCA) Mme Dominique-Paule Decoster (Univ. Mons) Mme Khadija Zahi (UCA) Mme Fatima Zohra Iflahen (UCA)</p> <p>Débat</p>
17h30 – 18h00	<p>Lecture du rapport global du séminaire/Recommandations (Mme Fatima Zohra Iflahen, Mme Samia Berrada-Hmima, M. Mohammed Bougroum)</p>

Mardi 19 Décembre 2017

8h00-9h00	Accueil des participants
9h00-11h30	Ateliers de travail avec les étudiants de Master FLSH, FSJES, FLA, FST
11h30-12h00	Pause-café
12h00-14h00	Ateliers de travail avec les étudiants de Master FLSH, FSJES, FLA, FST (Suite)
14h00-15h00	Réunion plénière : Synthèse et recommandations